

Rapport d'étape 2012

Services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse



Table des matières

Message du ministre	1
<hr/>	
Façon d'aborder le travail	2
Les Affaires acadiennes : Organisme-support central du gouvernement pour ce qui est des services en français	2
Institutions publiques désignées	3
Comité de coordination des services en français	3
Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2009-2013	3
<hr/>	
Principaux indicateurs de rendement pour les services en français	4
<hr/>	
Pleins feux sur les services en français	11
Célébration de la culture et du patrimoine acadiens	11
Tranquillité d'esprit dans la prestation des soins de santé	14
Appuyer le développement des compétences pour avoir de bons emplois et une économie forte	16

Affaires acadiennes
1740, rue Granville
C. P. 682
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2T3

Téléphone : 902-424-0497
Numéro sans frais : 1-866-382-5811
Télécopieur : 902-428-0124

bonjour@gov.ns.ca
www.gov.ns.ca/acadien
[@GouvNE](https://twitter.com/GouvNE)



Message du ministre

Les dernières années ont été marquées par la réalisation d'un certain nombre de projets historiques pour promouvoir la culture et le patrimoine acadiens. Parmi ceux-ci, il faut mentionner la présentation de la proposition pour que Grand-Pré soit désigné site du patrimoine mondial. Cela représentait l'aboutissement de plusieurs années de travail par les trois ordres de gouvernement et de nombreux partenaires communautaires. Le 29 juin 2012, c'est avec une très grande fierté que nous avons accueilli l'annonce que Grand-Pré allait être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour que le site continue de recevoir le financement nécessaire pour respecter les engagements liés à sa nouvelle désignation, le gouvernement s'est engagé à fournir 2,5 millions de dollars pour protéger et promouvoir le site du patrimoine mondial de Grand-Pré.

C'est au cours du dernier exercice financier qu'ont eu lieu le lancement de la première plaque d'immatriculation de la Nouvelle-Écosse en français et la création du fonds communautaire Vive l'Acadie. Le design de la plaque, une illustration stylisée du drapeau acadien, a été choisi par la majorité des 1500 personnes et plus qui ont participé à une consultation publique. Les dons provenant de la vente des plaques sont versés au nouveau fonds communautaire Vive l'Acadie pour appuyer les projets communautaires des organismes acadiens et francophones situés dans les régions où les dons ont été recueillis. En moins de trois mois, soit du 9 janvier 2012, date du lancement de la plaque, au 31 mars 2012, plus de 150 plaques ont été vendues, ce qui signifie que près de 8 000 \$ sera remis à la communauté acadienne et francophone.

Dans d'autres secteurs, les progrès réalisés dans la prestation de services en français ont permis aux Néo-Écossais francophones de communiquer de plus en plus en français avec le gouvernement provincial.

Les institutions gouvernementales comprennent qu'il faut aller au-delà de simplement offrir des services en français. Faire en sorte que les Acadiens et les francophones travaillent, se divertissent et fassent des affaires en français influe positivement sur l'essor de la communauté. Le fait d'utiliser le français dans diverses sphères de l'activité et d'appuyer des activités culturelles contribue à réduire l'assimilation de la communauté acadienne et francophone aujourd'hui et dans l'avenir.

Je vous invite à prendre connaissance des progrès réalisés par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans la prestation de services en français tout en gardant à l'esprit que le rapport d'étape de 2012 ne dresse pas une liste exhaustive des progrès réalisés. Les progrès accomplis par les ministères, les offices et les agences sont indiqués dans leurs plans de services en français respectifs.

David A. Wilson
Ministre des Affaires acadiennes



Façon d'aborder le travail

Le travail d'élaboration et de prestation des services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se fait à l'intérieur de cadres législatifs, réglementaires et stratégiques. Il fait appel à un certain nombre d'intervenants.

Les Affaires acadiennes : Organisme-support central du gouvernement pour ce qui est des services en français

Les Affaires acadiennes sont une division du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine qui offre des services aux organismes gouvernementaux pour les aider à élaborer et à offrir des services en français et à respecter leurs obligations en vertu de la *Loi sur les services en français*. La traduction, la formation linguistique en français, le financement, des conseils en matière de politiques et des outils comme le programme d'identification visuel *Bonjour!* font partie des services offerts. Les Affaires acadiennes entretiennent le dialogue avec la communauté acadienne et francophone qui est encouragée à participer aux consultations du gouvernement pour veiller à ce que ses besoins soient compris et pris en considération lors de l'élaboration des programmes, des politiques et des services du gouvernement.



Institutions publiques désignées

Le *Règlement sur les services en français* précise quels sont les ministères, les offices et les organismes auxquels s'applique la *Loi sur les services en français*. Ces institutions publiques désignées, c'est-à-dire tous les ministères, la majorité des offices, de nombreux organismes, les neuf régions régionales de la santé et le IWK Health Centre, doivent publier annuellement un plan de services en français. Le plan décrit comment l'institution améliorera ses services et fait état des progrès réalisés. La communauté acadienne et francophone peut donc s'attendre à recevoir des services en français des institutions publiques désignées.

Comité de coordination des services en français

La *Loi sur les services en français* exige que les sous-ministres de chaque ministère et office nomment un coordonnateur des services en français pour siéger au Comité de coordination des services en français. Le Comité assiste et conseille le ministre des Affaires acadiennes relativement à l'application de la *Loi*. Au cours de l'exercice financier 2011-2012, vingt-quatre ministères et offices étaient représentés au sein du Comité de coordination des services en français.

Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2009-2013

Le plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2009-2013 sert de guide pour l'élaboration, la prestation et l'expansion des services gouvernementaux en français. Le plan comprend l'appui aux initiatives qui contribuent à l'essor de la communauté acadienne et francophone. L'implantation du plan stratégique est financée en partie par l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative aux services en français. En 2011-2012, quatorze institutions publiques désignées ont reçu une aide financière.

Principaux indicateurs de rendement pour les services en français

Le Rapport d'étape 2012 sur les services en français décrit les progrès réalisés par les ministères, les offices et les organismes du gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans l'élaboration et la prestation de services en français durant l'exercice financier 2011-2012. Les progrès sont présentés en fonction de trois objectifs précis et des principaux indicateurs de rendement énoncés dans le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2009-2013.

Le présent rapport ne fait pas état de toutes les réalisations dans le domaine des services en français au cours de l'exercice financier 2011-2012. Pour plus d'information sur les progrès réalisés par une institution publique désignée, il faut consulter le plan de services en français 2012-2013 de l'institution en question.

1

Premier objectif - Cadre de travail et politique

Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la *Loi sur les services en français*.

En tout, trente-cinq ministères, offices et organismes ont présenté un plan de services en français pour l'exercice financier 2011-2012. En publiant leur plan, les institutions publiques ont informé la communauté acadienne et francophone des services offerts en français et des progrès réalisés au cours de l'exercice financier précédent.

Le Comité de coordination des services en français offre à ses vingt-quatre membres un forum pour échanger sur les meilleures pratiques relatives à l'élaboration et à la prestation de services en français. L'une des principales réalisations du Comité a été l'adoption des « Lignes directrices sur les ressources humaines pour soutenir la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* ». Ces lignes directrices donnent aux ministères et aux institutions gouvernementales un protocole uniforme pour recruter et garder des employés bilingues, évaluer les compétences en français et offrir des cours de français. Leur mise en application au sein de la fonction publique a commencé durant l'exercice 2011-2012.

Deuxième objectif - Prestation de services en français

Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.

2

Grâce à ses consultations auprès de la communauté acadienne et francophone, le gouvernement provincial est resté au courant des priorités et des projets de la communauté. Cela lui a permis de faire en sorte que ses services appuient les priorités et les initiatives indiquées dans le Plan de développement global de la communauté.

Le gouvernement a participé à des consultations et à des rencontres d'engagement citoyen avec la communauté acadienne et francophone sur différents sujets, notamment ceux qui sont indiqués ci-après et mentionnés dans le rapport.

Sujets des consultations communautaires en 2011-2012	
Conception de la plaque d'immatriculation acadienne	Soins prénatals et postnatals
Plan d'action pour contrer la violence familiale	Stratégie provinciale relative à la santé mentale
Recrutement d'immigrants francophones	Révision du régime de formation des apprentis

Les ministères, les offices et les organismes ont encouragé et facilité de bien des façons la participation des Néo-Écossais francophones aux consultations et aux rencontres d'engagement citoyen, par exemple :

- en annonçant les consultations dans les médias francophones;
- en distribuant des documents de travail, de la documentation, des sondages ou d'autres documents rédigés en français;
- en ayant un facilitateur francophone;
- en entretenant des partenariats stratégiques avec des intervenants clés de la communauté;
- en utilisant des sondages en ligne ou des façons de soumettre ses commentaires en français;
- en utilisant le système de vidéoconférence de l'Université Sainte-Anne ou du Conseil scolaire acadien provincial pour permettre la participation des Acadiens et des francophones partout dans la province.

Le gouvernement a augmenté ses communications en français par l'entremise de publications, de communiqués et de campagnes promotionnelles en français ou bilingues, informant ainsi la communauté acadienne et francophone de ses politiques, de ses programmes et de ses services. En 2011-2012 :

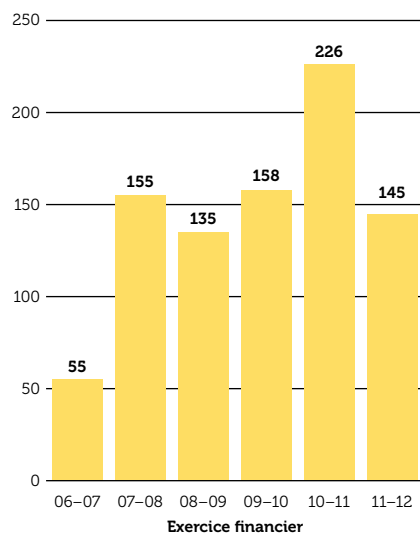
Le programme de publicité à frais partagés a été élaboré par les Affaires acadiennes et Communications Nouvelle-Écosse pour aider les institutions publiques désignées à promouvoir les services gouvernementaux en français. Le programme a versé une aide financière provenant de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative aux services en français à six ministères pour neuf campagnes en 2011-2012.

- la traduction de publications, de discours, de lettres et de textes pour les sites Internet a totalisé 1,5 million de mots. De ce nombre, 293 000 mots, soit 19 p. 100, ont été traduits du français vers l'anglais pour permettre aux intervenants de la communauté de communiquer en français avec le gouvernement;
- en tout, 145 communiqués de presse ont été publiés en français;
- plus de 86 000 \$ ont été investis dans des campagnes publicitaires en français diffusées par les quatre stations radiophoniques communautaires francophones de la Nouvelle-Écosse et dans le journal publié en français.

**Paysage d'hiver
à Chéticamp.**

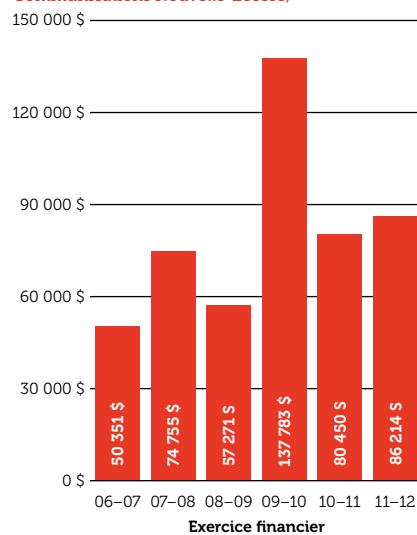


Nombre de communiqués publiés en français

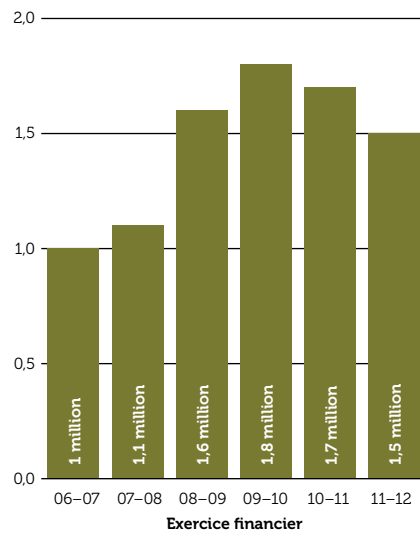


Valeur des annonces publiées dans les médias francophones en Nouvelle-Écosse

(Annonces placées par Communications Nouvelle-Écosse)

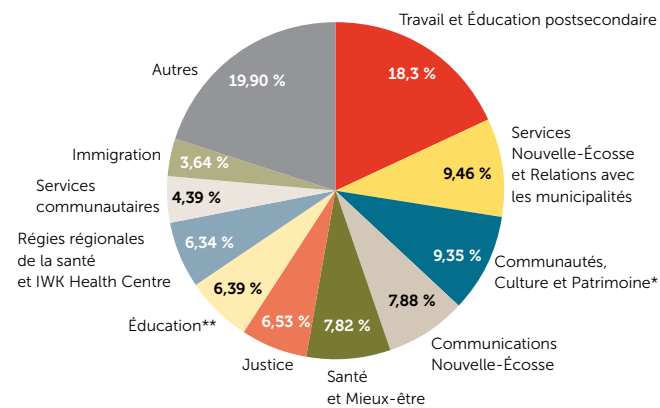


Nombre de mots traduits (en millions)



Institutions publiques désignées ayant eu recours aux services de traduction offerts par les Affaires acadiennes en 2011-2012

(Pourcentage (%) de la traduction de l'anglais au français)



Le tableau ne comprend pas les données pour les travaux de traduction envoyés directement à la pige par les ministères, les offices et les organismes.

* Communautés, Culture et Patrimoine ne comprend pas les Affaires acadiennes.

** Le pourcentage pour le ministère de l'Éducation ne tient pas compte des travaux de traduction se rapportant aux programmes d'études.

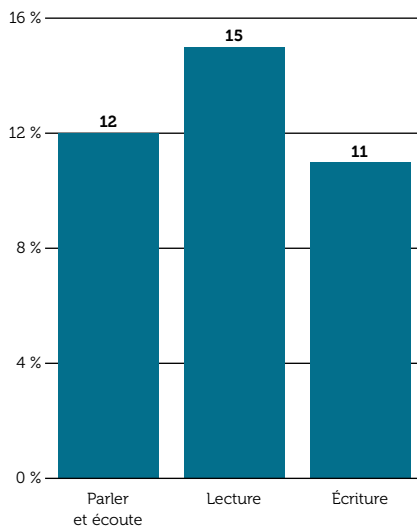
Offrir des cours de français aux employés de la fonction publique est une des façons de renforcer la capacité du gouvernement en français. Plus de 700 places ont été occupées dans des cours de français offerts à Amherst, à Greenwood, à Halifax, à Petit-de-Grat, à Sydney, à Truro et à Tusket. Cela représente plus de 3 900 places dans des cours de français depuis 2005-2006.

En plus des cours de français offerts aux employés de la fonction publique, il y a des ministères, des offices et des organismes qui offrent des programmes de formation plus spécialisés. Au ministère de la Justice, des cours ont été offerts à plus de 70 personnes sur la correspondance et la terminologie juridique en français. Au IWK Health Centre, 19 employés ont participé à une série pilote de cours de français en ligne conçus spécifiquement pour les professionnels de la santé.

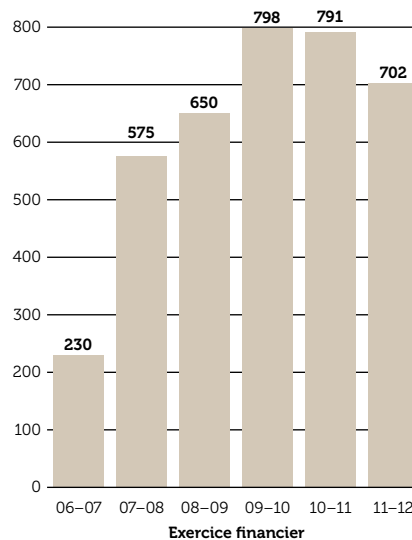
Le programme d'identification visuel *Bonjour!* a été lancé en 2006-2007 pour renforcer l'offre active des services en français par les institutions gouvernementales. Les employés du gouvernement qui parlent français sont encouragés à offrir les services en français et ce, de manière proactive en utilisant le matériel fourni par le programme. Il y a jusqu'à présent 37 institutions publiques désignées qui participent au programme *Bonjour!*.



Compétences en français des fonctionnaires – Compétences intermédiaires ou avancées (2011)



Cours de français offerts aux employés de la fonction publique (Nombre de places)



Les fonctionnaires ont été encouragés à acquérir une meilleure compréhension de l'identité culturelle et du patrimoine de la communauté acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse en assistant à l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* ou *Acadie at a Glance*. Depuis le premier atelier en décembre 2009, plus de 300 membres de la fonction publique et professionnels de la santé des régies régionales de la santé et du IWK Health Centre ont suivi l'un ou l'autre des ateliers.

Souligner les célébrations et les journées commémoratives de la communauté acadienne et francophone est une autre façon d'accroître la sensibilisation à la culture et au patrimoine de la communauté. Au cours de l'exercice 2011-2012, les employés du ministère des Services communautaires et des commissions du logement ont célébré pour la quatrième année la Journée nationale des Acadiens. En tout, sept bureaux dans la province ont organisé des activités auxquelles 250 employés ont participé.

Les prix *Bonjour!* pour l'excellence dans les services en français sont remis tous les ans pour encourager et inspirer les employés de la fonction publique à répondre de façon proactive aux besoins de la communauté acadienne et francophone. La remise des prix a eu lieu en mars 2012 pour reconnaître les contributions exceptionnelles à l'élaboration et à la prestation des programmes et des services en français.

Atelier Coup d'œil sur l'Acadie / Acadie at a Glance

2009-2010	48 participants	4 ateliers
2010-2011	68 participants	10 ateliers
2011-2012	47 participants	6 ateliers

Ateliers Coup d'œil sur l'Acadie / Acadie at a Glance dans les régies régionales de la santé et au IWK Health Centre

2010-2011	69 participants	9 ateliers
2011-2012	75 participants	7 ateliers



3

Troisième objectif - Développement communautaire et amélioration des capacités Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.

Le gouvernement a contribué à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone en appuyant ses initiatives et ses projets. En tout, vingt-sept activités liées au développement communautaire ou à la culture ont reçu une aide financière par l'entremise de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative aux services en français. Le comité organisateur de la Finale des Jeux de l'Acadie de 2012 dans la Municipalité d'Argyle, la conférence Celebrating Communities/Célébrons les collectivités organisée conjointement par le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et le ministère du Développement économique et rural et du Tourisme, de nombreux festivals, ateliers et spectacles dans les communautés acadiennes et francophones ont reçu une aide financière. L'appui du gouvernement aide la communauté acadienne et francophone à atteindre les buts exprimés dans son Plan de développement global, de même que les organismes communautaires qui offrent des services en français.

Deux centres scolaires communautaires qui offrent des programmes et des services à la communauté acadienne et francophone dans les zones urbaines de la Nouvelle-Écosse, soit le Conseil communautaire Étoile de l'Acadie à Sydney et le Conseil communautaire du Grand-Havre dans la Municipalité régionale d'Halifax, ont aussi reçu de l'aide dans le cadre de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative aux services en français.



Ouverture officielle de l'École des Beaux-Marais, septembre 2011.



1

Pleins feux sur les services en français

Célébration de la culture et du patrimoine acadiens

Les occasions de célébrer la préservation et la présentation de la culture et du patrimoine des Acadiens et des francophones ont été nombreuses en 2011-2012. Durant l'exercice financier, il y a eu le lancement des archives en ligne et celui d'une plaque d'immatriculation bilingue.

Les Archives de la Nouvelle-Écosse, une division du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, ont travaillé en partenariat avec le service des archives de l'ancien palais de justice du canton d'Argyle pour lancer le site « Une paroisse acadienne renaît ». Ces archives virtuelles sont constituées des registres des paroisses catholiques de la région majoritairement acadienne d'Argyle allant de 1799 à 1849. Dans les archives en ligne, il est possible de faire des recherches dans plus de 4 500 inscriptions écrites surtout en français. La ressource généalogique comprend un index des noms de familles, la transcription dactylographiée des registres et beaucoup de données historiques fournies par le service des archives d'Argyle. La ressource « Une paroisse acadienne renaît » compte parmi une vingtaine de ressources d'archives en français sur le site des Archives de la Nouvelle-Écosse (www.gov.ns.ca/nsarm) qui fournit aux Néo-Écossais des ressources pour découvrir leurs racines.

D'autres divisions du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine ont contribué à l'essor culturel. Le Ministère a accordé plus de 600 000 \$ à la communauté acadienne et francophone pour appuyer les arts, la culture, le patrimoine et les bibliothèques. Parmi les 16 subventions accordées aux organismes acadiens et francophones qui se consacrent aux arts et à la culture, il y a eu des subventions au Festival acadien de Clare, au Festival rencontre des cultures francophones et aux ateliers pour les jeunes organisés par le Conseil jeunesse provincial acadien sur les arts, les arts de la scène et la promotion des arts. Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine a aussi fourni une aide financière aux musées et aux lieux patrimoniaux acadiens et une subvention de fonctionnement au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse. La Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse a catalogué du matériel bilingue et du matériel en français pour les conseils de bibliothèques régionales d'où une augmentation de l'accès au matériel en français. Les usagers des bibliothèques



Le Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse, Pubnico-Ouest-le-Bas.

peuvent maintenant avoir accès à 125 livres électroniques et à 100 livres parlés en français. De plus, la Bibliothèque provinciale offre des subventions de fonctionnement spéciales aux Eastern Counties Regional Library Board et Western Counties Regional Library Board pour la prestation de services en français.

L'un des faits saillants de 2011-2012 à Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités a été le lancement de la plaque d'immatriculation pour reconnaître le patrimoine acadien de la Nouvelle-Écosse. Les Néo-Écossais ont pu donner leurs idées sur le design de la nouvelle plaque durant une consultation tenue à l'échelle de la province par le Ministère durant l'été 2011. Les commentaires recueillis auprès de plus de 1500 répondants ont déterminé le choix du design qui a été lancé en janvier 2012. Il s'agit du drapeau acadien, placé sous le logo bilingue du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Le fonds communautaire Vive l'Acadie a été créé pour veiller à ce que 100 p. 100 des dons recueillis à l'achat et au renouvellement de la plaque d'immatriculation soient versés aux collectivités où les plaques ont été achetées. Les conducteurs peuvent maintenant afficher leur fierté d'être acadiens partout où ils vont tout en contribuant à la réalisation de projets culturels dans leurs collectivités respectives.

Des initiatives pour préserver et promouvoir le patrimoine naturel de la Nouvelle-Écosse ont été entreprises durant le dernier exercice financier. Le ministère de l'Agriculture a discuté avec la communauté acadienne et francophone du rôle que le secteur des ressources joue dans le développement durable des collectivités. Les commentaires recueillis aideront le Ministère à préparer des plans et des stratégies pour ce secteur. Le ministère des Ressources naturelles a, pour sa part, publié le guide des parcs provinciaux

de la Nouvelle-Écosse pour les campeurs en français. De plus, de l'information sur les parcs provinciaux a été insérée dans le guide touristique *Du rêve à l'aventure* pour aider les familles et les visiteurs à profiter des nombreux joyaux naturels de la province.



Ron Robichaud, président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse reçoit sa plaque d'immatriculation avec le drapeau acadien, janvier 2012.

Les Néo-Écossais et les visiteurs du monde entier peuvent maintenant mieux apprécier la valeur patrimoniale du paysage de Grand-Pré en raison des efforts de partenaires communautaires et gouvernementaux pour que l'importance symbolique des lieux soit reconnue et comprise et que les terres endiguées soient accessibles. Nomination Grand-Pré est le comité qui a été créé pour préparer la proposition visant à ce que le paysage culturel de Grand-Pré soit désigné « site du patrimoine mondial de l'UNESCO ». Coprésidé par la Société Promotion Grand-Pré et l'agence de développement économique communautaire de Kings (Kings CED Agency), le comité était formé de résidents de la localité et de représentants de la communauté mi'kmaw, du milieu des affaires, de l'association touristique, du Grand Pre Marsh Body et de la communauté du patrimoine ainsi que de représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Le temps, l'expertise et les ressources financières consacrés à la soumission sur une période de cinq ans ont porté leurs fruits quand le paysage de Grand-Pré est devenu le troisième site du patrimoine mondial de l'UNESCO en Nouvelle-Écosse. Depuis l'exercice financier de 2008-2009, la Province de la Nouvelle-Écosse a accordé 230 000 \$ à ce projet par l'entremise du ministère du Développement économique et rural et du Tourisme, du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, et des Affaires acadiennes. Le gouvernement provincial respectera son engagement de mettre 2,5 millions de dollars dans un fonds d'affectation spéciale pour la gestion du site désigné sur une période de 10 ans. Un comité d'intendance sera créé et chargé de la gestion du site désigné.

Grâce à une meilleure compréhension de la richesse de leur histoire et de leur patrimoine, les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse sont plus en mesure d'exprimer leur culture dans les arts ainsi que dans des lieux patrimoniaux et des musées reconnus à l'échelle mondiale.



La valeur universelle exceptionnelle de Grand-Pré

Voici en quoi consiste la valeur universelle exceptionnelle du paysage de Grand-Pré en tant que nouveau site du patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est-à-dire son importance culturelle et naturelle.

- Le site témoigne d'une tradition culturelle avec ses terres endiguées qui sont un exemple exceptionnel de la tradition acadienne de transformer des terres humides en terres agricoles extrêmement fertiles.
- La vocation agricole des terres endiguées et le mode d'établissement toujours en vigueur sont un exemple extraordinaire de l'adaptation à un environnement côtier distinct en Amérique du Nord.
- Le paysage de Grand-Pré est associé de façon tangible aux traditions de vie et aux idées qui correspondent à la valeur universelle exceptionnelle. Avec ses monuments évocateurs élevés à un peuple qui a surmonté la tragédie de la migration forcée, la déportation, Grand-Pré est un symbole d'espoir, de persévérance et de fierté pour l'humanité.



2

Tranquillité d'esprit dans la prestation des soins de santé

La barrière linguistique peut rendre l'accès au système de soins de santé plus difficile pour certains patients et être un obstacle à ce que des professionnels qualifiés puissent offrir les soins nécessaires. Des ressources et des services ont été fournis aux patients et à leurs familles au cours de l'exercice 2011-2012 pour que ces derniers soient plus à l'aise de communiquer avec les fournisseurs de soins de santé.

Le ministère de la Santé et du Mieux-être a encouragé le recrutement de professionnels de la santé qui parlent français et en a fait la promotion. Un représentant du Ministère a participé à une activité de recrutement au Québec en collaboration avec le Consortium national de formation en santé pour encourager les étudiants en médecine originaires de la Nouvelle-Écosse à revenir pratiquer dans la province après leurs études. De plus, une relation solide avec le Réseau Santé Nouvelle-Écosse a contribué au renouvellement d'une entente avec Santé et Mieux-être pour mettre à jour et maintenir le répertoire de fournisseurs de soins de santé primaires qui parlent français. Le répertoire est en ligne à www.gov.ns.ca/health/frhcp.



Le ministère de la Santé et du Mieux-être a joué le rôle de chef de file dans l'organisation d'un forum pour réunir les régies régionales de la santé, le IWK Health Centre et le Réseau Santé afin d'échanger sur les meilleures pratiques dans la prestation de services en français et de tirer profit de ressources mises en commun. Le forum a donné aux intervenants l'occasion de discuter de l'importance de préparer un plan de services en français et d'explorer les ressources offertes par les Affaires acadiennes et Santé et Mieux-être pour aider à la prestation des services en français. Tout au long de l'année, le Ministère a aussi assuré une liaison continue avec les régies régionales de la santé et le IWK Health Centre sur des questions relatives aux services en français et il a coordonné les demandes de traduction, ce qui a donné lieu à un plus grand nombre de publications sur la santé et de documents destinés aux patients en français.

La régie régionale de la santé Capital est le plus grand fournisseur de soins de santé en Nouvelle-Écosse. Elle sert une population de 400 000 personnes dans la région d'Halifax et offre les services de spécialistes à tous les Néo-Écossais et à tous les résidents du Canada atlantique. Au cours de l'exercice financier, la régie Capital a publié les résultats d'un sondage sur la diversité au sein de son personnel. Parmi les répondants qui ont indiqué qu'ils parlaient une autre langue en plus de l'anglais (8,7 p. 100), 64 p. 100 ont indiqué qu'ils parlaient français. Ces résultats aideront la régie Capital à élaborer ses programmes et ses services en français.

La régie Capital a renforcé sa capacité de communiquer en français en travaillant à l'élaboration d'un site Web bilingue dont la première partie a été lancée au printemps de 2012 à <http://www.cdha.nshealth.ca/nouvelle-information-pour-les-patients>. Elle a adopté des lignes directrices pour la traduction et une procédure visant les communications pour faire en sorte que les annonces soient diffusées en français et que l'information soit affichée en ligne ou présentée sous forme d'affiche le même jour qu'est publiée l'information en anglais.



Communiquer avec les intervenants externes est aussi un élément clé de l'élaboration et de la prestation de services en français à la régie Capital. Celle-ci a conclu un nouveau partenariat avec La Pirouette, un centre de ressources pour les familles et les enfants acadiens et francophones des régions d'Argyle, de Clare, d'Halifax et de l'Île-Madame. La régie Capital a aussi poursuivi sa relation avec le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), le Réseau Santé Nouvelle-Écosse et le IWK Health Centre.

Le IWK Health Centre fournit des soins de santé primaires et des soins hautement spécialisés (des soins tertiaires) aux femmes, aux enfants, aux jeunes et aux familles des provinces Maritimes et d'ailleurs. Au cours de l'exercice financier de 2011-2012, le IWK a utilisé des moyens novateurs pour améliorer l'information en français destinée aux patients, non seulement durant leur séjour au centre de soins de santé mais aussi lors des visites de suivi. Le IWK a réalisé des vidéos pour éduquer les patients et leurs familles dans le cadre du programme de la santé des enfants et du programme de la santé des femmes et des nouveau-nés, et il a fait traduire les vidéos en français. La narration de la vidéo sur la décharge de l'unité des nouveau-nés a été faite en français et la vidéo a été mise en ligne sur le site Web du IWK. Un exposé sur l'anaphylaxie avec diapositives a été préparé en anglais et en français pour être utilisé dans les écoles et a été mis en ligne sur le site Web du centre de soins de santé à www.iwk.nshealth.ca. En plus de ces ressources, 24 dépliants destinés aux patients et à leurs familles ont été traduits en français en 2011-2012.

Des changements dans la façon d'offrir les services en français ont donné lieu à une augmentation de l'offre active des services en français au IWK Health Centre. Dans les lettres qu'elle envoie aux patients et à leurs familles, la clinique des soins ambulatoires du programme de la santé des enfants indique maintenant en français qu'elle offre des services d'interprétation. Les politiques de traduction et d'interprétation ont été mises à jour et la trousse d'information pour les consultations de la communauté en français a été mise en ligne sur l'intranet du IWK. Ces politiques aident les employés du centre de santé à offrir des services en français.

Les politiques, les programmes et les services élaborés en français par les régies régionales de la santé, le IWK Health Centre et le ministère de la Santé et du Mieux-être aident les patients et les familles francophones à avoir accès aux services de soins de santé sans qu'ils aient à s'inquiéter de ne pas être compris ou de ne pas comprendre le fournisseur de soins de santé. Ces initiatives rassurent les patients et leurs familles et leur offrent la tranquillité d'esprit.



3

Appuyer le développement des compétences pour avoir de bons emplois et une économie forte

Pour conserver un avantage concurrentiel dans le marché mondial, la Nouvelle-Écosse doit avoir une main-d'œuvre dynamique et polyvalente. La langue ne devrait pas être un obstacle à l'obtention et au maintien des compétences nécessaires pour participer pleinement au marché du travail. Des programmes gouvernementaux ont été élaborés et adaptés pour veiller à ce que les Acadiens et les francophones aient les habiletés nécessaires pour avoir accès à de bons emplois.

En 2011-2012, le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire a terminé ses consultations publiques sur la révision du régime de formation des apprentis. Le Ministère a donné aux Néo-Écossais francophones la possibilité de présenter leurs commentaires en français en publiant un document de travail en français sur le site Web du Ministère et en indiquant qu'on pouvait faire ses commentaires en français.

Le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire s'est joint à l'Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse et au Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (un réseau d'alphabétisation francophone pancanadien) pour réaliser un projet pilote faisant la promotion de l'utilisation d'approches intégrées et polyvalentes pour améliorer l'alphabétisation des adultes et les résultats par rapport à l'emploi. La première étape du projet pilote a été réalisée dans la région acadienne d'Argyle. De plus, le Ministère a appuyé l'élaboration de programmes pour le programme d'obtention du diplôme d'études secondaires en français offert en partenariat avec l'Université Sainte-Anne. Ces initiatives ont contribué à la formation continue dans la communauté acadienne et francophone.

Les ministères, les offices et les organismes du gouvernement provincial ont aussi fait des progrès en 2011-2012 en mettant en œuvre des services et des programmes en français qui contribuent à la croissance économique dans divers secteurs.

Depuis décembre 2011, la communauté acadienne et francophone a accès à Collectivités en chiffres, la banque de données statistiques en ligne du ministère des Finances. Grâce à « Collectivités en chiffres », les usagers, qu'il s'agisse de particuliers ou d'organismes, peuvent obtenir le profil des collectivités de la Nouvelle-Écosse pour les aider à planifier



et à élaborer des stratégies ainsi qu'à préparer des demandes de financement. Cet outil en ligne fournit des données démographiques et socio-économiques sur les langues officielles parlées, la main-d'œuvre, le revenu et les indicateurs de santé pour des centaines de collectivités partout en Nouvelle-Écosse (www.gov.ns.ca/finance/communitycounts/fr). Le Ministère s'est adressé à des intervenants communautaires clés, notamment la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse pour savoir quels éléments traduire et pour discuter de la possibilité de regrouper des collectivités dans « Collectivités en chiffres » afin de donner une meilleure image de la composante socio-économique des communautés acadiennes et francophones en Nouvelle-Écosse.

Une deuxième initiative visant à contribuer à la croissance économique a été entreprise par le ministère de l'Agriculture qui a consulté la communauté acadienne et francophone sur le développement à long terme en agriculture. Le Ministère a collaboré avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse pour que les membres de la communauté acadienne et francophone du milieu des affaires et les dirigeants municipaux discutent du plan « Homegrown Success », un plan s'échelonnant sur dix ans visant la croissance de l'industrie agricole en Nouvelle-Écosse et une façon de la rendre plus concurrentielle, innovatrice et profitable

Tous les Néo-Écossais tirent profit d'une économie forte qui crée de bons emplois. Les programmes gouvernementaux élaborés et adaptés aux besoins de la communauté acadienne et francophone font en sorte de maximiser la contribution de la communauté à la croissance économique et de faciliter l'accès à de bons emplois.



Cliquez
sur un
programme
ou un
service
pour en
savoir plus.

Les bureaux du gouvernement et les employés qui affichent le **logo Bonjour!** offrent des services en français et peuvent vous répondre en français.

Coup d'œil sur l'Acadie (Acadie at a Glance) est un atelier d'un jour conçu pour aider les fonctionnaires à mieux comprendre le contexte culturel et historique de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et la façon adoptée par le gouvernement provincial pour offrir des services en français.

Les Prix d'excellence Bonjour! pour les services en français reconnaissent la contribution des ministères, des offices et des organismes du gouvernement à l'élaboration et à la prestation de programmes et de services en français qui répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

Alimenté par les dons provenant de la vente de la plaque d'immatriculation avec le drapeau acadien, le **fonds communautaire Vive l'Acadie** appuie l'élaboration de projets culturels dans la communauté acadienne et francophone.

Pour des renseignements et des services en ligne en français offerts par les institutions gouvernementales provinciales, allez à **gov.ns.ca/bonjour**.

Suivez-nous sur Twitter
@GouvNE.

